



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du Lundi 25 Novembre 2019

(en visio-conférence)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE.

Excusé : M. Claude AURIAC

Assiste : M. Pierre LONGERE, Secrétaire Général

INFORMATIONS

DIVERS : Prendre note de la nouvelle adresse mail de M. Claude AURIAC : auriac15claudio@gmail.com.

RAPPEL - ARTICLE 5-b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (section 3 – les clubs) :

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

F.M.I. – FEUILLE DE MATCH INFOMATISEE :

La nouvelle version 3.9.0.0 de la F.M.I. (traitement des bugs, écrans bleus, erreur au moment des signatures d'après-match) est disponible sur les différents stores. Son utilisation est désormais obligatoire.

Dans le cadre de la préparation des compétitions, les correspondants des clubs sont invités à prendre connaissance de l'article paru sur le site internet de la LAuRAFoot (suivre le lien : [FMI, faire vos vérifications avant la reprise](#)) et de procéder aux vérifications indispensables.

Application des dispositions de l'article 33.1 « Feuille de Match Informatisée » des Règlements Généraux de la LAuRAFoot.

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre**. Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir**.

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

QUE FAIRE EN CAS DE REPORT AVEC LA F.M.I.

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les clubs sur « Footclubs » n'est plus possible.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le Club visiteur et les Officiels sont informés par le Club recevant et ne se déplacent pas. Le club recevant adresse le jour même un mail

d'information de ce report au service compétitions (competitions@laurafoot.fff.fr) pour les compétitions régionales.

Le Club recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « footclubs ». Seul le centre de gestion (Ligue ou District) peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de Gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'adversaire et les Officiels de la rencontre).

Pour rappel, les coordonnées des Officiels (Arbitres et Délégués) sont disponibles sur l'interface « Footclubs » : menu « organisation », onglet « centre de gestion » puis Ligue et cliquer en bout de ligne sur le nombre de documents.

DOSSIERS

NATIONAL 3 – Poule M :

*** Match n° 22301.1 : F.C. BOURGOIN-JALLIEU / G.F.A. RUMILLY-VALIERES** (du 23 novembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

*** Match n° 22304.1 : S.A. THIERS / AIN SUD FOOT** (du 23 novembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REGIONAL 2 – Poule D :

*** Match n° 20692.1 : S.A. THIERS (2) / AVERMES S.C.** (du 24 novembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REGIONAL 3 – Poule H :

*** Match n° 20887.1 : SAINT MARCELLIN OI./ SAINT DONAT A.S.** (du 23 novembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REPORT DE RENCONTRES

En raison de la qualification des clubs F.C. CURNON D'Auvergne, COTE CHAUDE SPORTIF, E.S. CHILLY et OI. VALENCE pour le huitième tour de la Coupe de France, tour programmé pour le 08 décembre 2019, les rencontres ci-après en championnat prévues à cette date sont reportées à une date ultérieure :

R1 – Poule B : (match n° 20164.1) OI. VALENCE / F.C. SALAISE SUR SANNE.

R2 – Poule B : (match n° 20304.1) C.S. VOLVIC (2) / F.C. CURNON D'Auvergne.

R2 – Poule D : (match n° 20439.1) CRUAS S.C. / COTE CHAUDE SPORTIF.

R2 – Poule E : (match n° 20503.1) CHARVIEU CHAVAGNEUX FC / ET. S.CHILLY.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

NATIONAL 3 :

A / Rencontre reprogrammée au samedi 07 décembre 2019 à 18h00

- * match n° 22287.1 : S.A. THIERS / G.F.A. RUMILLY VALLIERES
(remis du 02 novembre 2019, puis du 16 novembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées au samedi 21 décembre 2019 à 18h00

- * match n° 22301.1 : F.C. BOURGOIN JALLIEU / G.F.A. RUMILLY VALLIERES
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 22304.1 Z : S.A. THIERS / AIN SUD FOOT
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 22306.1 : U.S. SAINT FLOUR / LEPUY FOOT 43 AUVERGNE (2)
(remis du 23 novembre 2019).

REGIONAL 1 – Poule A :

A / Rencontre reprogrammée pour le 12 janvier 2020

- * match n° 20047.1 : F.C. RIOM / ESPALY F.C.
(remis du 20 octobre 2019 puis du 17 novembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour les 18-19 janvier 2020

- * match n° 20065.1 : VELAY F.C. / R.C. VICHY
(remis du 24 novembre 2019).
- * match n° 20069.1 : YTRAC FOOT / VOLVIC C.S.
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 20070.1 : Ac. S. MOULINS FOOT / ESPALY F.C.
(remis du 23 novembre 2019).

REGIONAL 1 – POULE B :

A / Rencontres reprogrammées pour le 12 janvier 2020

- * match n° 20137.1 : U.S. MONTELIMAR / GRENOBLE FOOT 38 (2)
(remis du 02 novembre 2019).
- * match n° 20151.1 : OL. VALENCE / CLUSES SCIONZIER F.C.
(remis du 24 novembre 2019).

B / Reprogrammation en attente :

- * match n° 20143.1 : GRENOBLE FOOT 38 (2) / THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.
(remis du 09 novembre 2019).
- * match n° 20152.1 : THONON EVIAN GRAND GENEVE / U.S. MONTELIMAR
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 20164.1 : OL. VALENCE / F.C. SALAISE SUR SANNE
(remis du 08 décembre 2019).

REGIONAL 2 – POULE A :

A / Rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20221.1 : VALLEE DE L'AUTRHE / ARVANT VERGONGHEON
(remis du 09 novembre 2019).

* match n° 20223.1 : F.C. ALLY-MAURIAC / LEMPDES-SPORTS
(remis du 09 novembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

* match n° 20226.1 : LEMPDES-SPORTS / VALLEE DE L'AUTHRE
(remis du 24 novembre 2019).

* match n° 20227.1 : ARVANT VERGONGHEON / CEBAZAT-SPORTS
(remis du 23 novembre 2019).

REGIONAL 2 – POULE B :

/ rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

* match n° 20304.1 : C.S. VOLVIC (2) / F.C. COURNON D'Auvergne
(remis du 07 décembre 2019).

B / rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

* match n° 20274.1 : F.C. COURNON D'Auvergne / U.J. CLERMontoise
(remis du 27 octobre 2019).

* match n° 20289.1 : C.S. VOLVIC (2) / MONTLUCON FOOTBALL (2)
(remis du 09 novembre 2019).

* match n° 20295.1 : S.C. LANGOGNE / AMBERT F.C. U.S.
(remis du 24 novembre 2019).

C / rencontre reprogrammée pour le 09 février 2020

* VOLVIC C.S. (2) / U.S. BRIOUDE
(remis du 23 novembre 2019).

REGIONAL 2 – POULE C :

Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

* match n° 20338.1 : DOMTAC FC / F.C. BOURGOIN JALLIEU (2)
(remis du 20 octobre 2019).

* match n° 20340.1 : ROANNAIS FOOT 42 / F.C. LYON FOOTBALL
(remis du 26 octobre 2019).

* match n° 20342.1 : ROCHE SAINT GENEST F.C. / ANDREZIEUX BOUTHEON F.C. (2)
(remis du 16 novembre 2019).

REGIONAL 2 – POULE D :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

* match n° 20400.1 : COTE CHAUDE S.P. / MOS 3R
(match remis du 20 octobre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

* match n° 20405.1 : SAINT CHAMOND FOOT / FC VAULX EN VELIN (2)
(remis du 26 octobre 2019).

* match n° 20408.1 : SEYSSINET A.C. / COTE CHAUDE S.P.
(remis du 26 octobre 2019).

C / Reprogrammation en attente :

* match n° 20439.1 : CRUAS S.C. / COTE CHAUDE S.P.
(remis du 07 décembre 2019).

REGIONAL 2 – POULE E :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20474.1 : CHILLY ET.S. / U.S. ANNECY LE VIEUX
(match remis du 27 octobre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20485.1 : A.S. SAINT PRIEST (2) / LYON DUCHERE A.S. (3)
(remis du 09 novembre 2019).
- * match n° 20503.1 : FC CHARVIEU CHAVAGNEUX / CHILLY ET. S.
(remis du 08 décembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE A :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20549.1 : SUD CANTAL FOOT / U.S. SAINT FLOUR (2)
(match remis du 09 novembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20544.1 : U.S. SAINT FLOUR (2) / U.S. SAINT BEAUZIRE
(remis du 03 novembre 2019).
- * match n° 20546.1 : A.S. SANSAC / DOMES SANCY FOOT
(remis du 03 novembre 2019).
- * match n° 20555.1 : U.S. ISSOIRE / SUD CANTAL FOOT
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 20556.1 : U.S. LES MARTRES DE VEYRE / A.S. LOUDES
(remis du 24 novembre 2019).

C / Rencontre reprogrammée pour le 09 février 2019

- * match n° 20560.1 : U.S. BRIOUDE (2) / U.S. SAINT BEAUZIRE
(match remis du 23 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE B :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20615.1 : ARPAJON C.S. / E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON
(match remis du 09 novembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20619.1 : ENVAL-MARSAT A.S. / C.S. ARPAJON
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 20623.1 : A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE / SAUVETEURS BRIVOIS
(remis du 24 novembre 2019).
- * match n° 20624.1 : NORD VIGNOBLE A.S. / E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON
(remis du 24 novembre 2019).

C / Rencontre reprogrammée pour le 09 février 2020

- * match n° 20619.1 : ENVAL-MARSAT A.S. / LAPALISSE A.A.
(remis du 09 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE C :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 21067.1 : YTRAC FOOT (2) / U.S. MOZAC
(match remis du 27 octobre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 21060.1 : OL. SAINT JULIEN CHAPTEUIL / A.S. VARENNES
(remis du 20 octobre 2019 puis du 17 novembre 2019).
- * match n° 21079.1 : YTRAC FOOT (2) / A.S. LOUCHY
(remis du 09 novembre 2019).
- * match n° 21087.1 : F.C. COURNON D'Auvergne (2) / A.S. FONTANNES
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 21088.1 : U.S. MOZAC / A.S. SAINT DIDIER SAINT JUST
(remis du 24 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE D :

Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20674.1 : U.S. FEURS (2) / SAINT GALMIER CHAMBOEUF
(remis du 17 novembre 2019).
- * match n° 20687.1 : DUNIERES F.C. / F.C. VERTAIZON
(remis du 09 novembre 2019).
- * match n° 20691.1 : A.S. CHADRAC / S.E.L. SAINT PRIEST EN JAREZ
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 20692.1 : S.A. THIERS (2) / AVERMES S.C.
(remis du 24 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE E :

Rencontre reprogrammée pour le 02 février 2020

- * match n° 20751.1 : ENT. S. AMANCY / G.F.A. RUMILLY VALLIERES (2)
(remis du 09 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE G :

Rencontre reprogrammée pour le 02 février 2020

- * match n° 20819.1 : RHODIA PEAGE / F.C. CHABEUIL
(remis du 24 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE H :

Rencontres reprogrammées pour le 2 Février 2020

- * match n° 20861.1 : PORTES HAUTES CEVENNES / RIVE DE GIER A.C.
(remis du 20 octobre 2019).
- * match n° 20886.1 : OL. RUOMSOIS / BRON GRAND LYON
(remis du 23 novembre 2019).
- * match n° 20887.1 : SAINT MARCELLIN OL. / A.S. SAINT DONAT
(remis du 23 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE J :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

* match n° 20997.1 : RHONE CRUSSOL 07 / HAUTS LYONNAIS (2)
(remis du 20 octobre puis du 17 novembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

* match n° 20993.1 : SAINT ETIENNE F.C. / AS ALGERIENS CHAMBON FEUGEROLLES
(remis du 20 octobre puis du 17 novembre 2019).

* match n° 21009.1 : RHONE CRUSSOL 07 / F.C. LYON FOOTBALL (2)
(remis du 03 novembre 2019).

C / Reprogrammation en attente :

* match n° 21021.1 : RHONE CRUSSOL 07 / AS ALGERIENS CHAMBON FEUGEROLLES
(remis du 24 novembre 2019).

APPEL A CANDIDATURE : **ORGANISATION DES FINALES REGIONALES DES COUPES LAuRAFoot**

Les finales des Coupes LAuRAFoot Seniors (Féminins et Masculins) sont programmées pour le SAMEDI 06 JUIN 2020 (horaires à déterminer).

Les clubs intéressés doivent envoyer leur candidature à l'adresse : ligue@laurafoot.fff.fr avant le 15 décembre à l'attention de la Commission Régionale des Coupes.

Dès réception, un pré-cahier des charges leur sera transmis.

Les clubs candidats doivent disposer d'installations niveau 4 (herbe et synthétique), d'une tribune et d'une salle de réception.

Le choix du lieu sera communiqué fin janvier 2020.

COURRIER DES CLUBS (Horaires) –

R1 – Poule A:

U.S. BLAVOZY

* Le match n° 20071.1, U.S. BLAVOZY / MOULINS YZEURE FOOT (2) se jouera le dimanche 01 décembre 2019 à 14h30.

R2 – Poule A :

F.C. ALLY MAURIAC

* Le match n° 20238.1, F.C. ALLY MAURIAC / CEBAZAT SPORT se jouera le samedi 07 décembre 2019 à 19h30 au stade Jean Lavigne à Mauriac.

R3 – Poule C :

F.C. CURNON

* Le match n°21099.1 : F.C. CURNON D'Auvergne / OL. SAINT JULIEN CHAPTEUIL se disputera le dimanche 08 décembre 2019 à 15h00 au complexe J. et M. Gardet.

R3 – Poule D :

U.S. FEURS :

* Le match n° 20701.1 : U.S. FEURS (2) / S.E.L. SAINT PRIEST EN JAREZ se disputera le dimanche 08 décembre 2019 à 15h00 au stade Maurice Rousson.

A.S. CHADRAC :

* Le match n° 20703.1 : A.S. CHADRAC / U.S. MONISTROL SUR LOIRE se disputera le dimanche 08 décembre 2019 à 15h00 au stade municipal de Chadrac.

R3 – Poule G :

OL. VALENCE :

* Le match n° 20833.1 : OLYMPIQUE DE VALENCE (2) / AS VER SAU se disputera le samedi 07 décembre 2019 à 19h00 au stade Chamberlière à Valence.

R3 – Poule I :

F.C. VEYLE SAONE :

* Le match n° 20970.1 : F.C. VEYLE SAONE / GRENOBLE VILLENEUVE se disputera le dimanche 15 décembre 2019 à 14h30 au stade municipal de Saint André d'Huiariat.

O. NORD DAUPHINE :

* Le match n° 20962.1 : O. NORD DAUPHINE / A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON se jouera le dimanche 01 décembre 2019 à 14h30.

AMENDES

Amendes de 25 € pour non transmission de la F.M.I. ou envoi hors délai :

* **MONTLUCON FOOTBALL** : match n° 20292.1 en R2 Poule B.

* **U.J. CLERMONT** : match n° 20294.1 en R2 Poule B.

* **ET. S. TRINITE DE LYON** : match n° 21022.1 en R3 Poule J.

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Yves BEGON,

Jean-Pierre HERMEL,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance